



Klimakompatibilität Prévoyance Santé Valais (PRESV)

Caractérisation

PRESV, Prévoyance Santé Valais, a un volume d'investissement d'environ 1,6 milliards de francs suisses et peut être estimée comme faisant partie des Top 100 à 150 des caisses de pension en Suisse.

Politique en matière de durabilité/ESG

PRESV s'est récemment engagée dans une Charte ESG (Environment, Social, Governance). Elle applique la liste de l'ASIR. Ainsi, la Caisse exclut quelques producteurs d'armes nucléaires, de mines antipersonnel et d'armes à sous-munitions. PRESV vise également à augmenter sa part d'actions, d'obligations et d'infrastructures présentant des caractéristiques ESG; en particulier, PRESV veut aussi réduire la part d'obligations contribuant au changement climatique et prendre des mesures pour réduire les actions d'entreprises du secteur du charbon, du gaz naturel et du nucléaire.

À la demande de l'Alliance climatique, PRESV avait révélé à la mi-2020 qu'elle avait commencé à investir dans les énergies renouvelables (infrastructures, voir ci-dessous), et à changer des premières parties de ses actions et obligations dans des placements disposant de critères ESG.

Selon une nouvelle communication à l'Alliance climatique d'avril 2021, PRESV informe que dans un premier temps elle veut effectuer une analyse complète de son portefeuille afin de pouvoir avoir une base de comparaison pour ses améliorations futures. Mais PRESV communique qu'en attendant celle-ci, elle a déjà pris des mesures pour renforcer la qualité ESG et climatique :

- Augmentation des fonds avec critères ESG de 314 millions 2019 à 376.7 millions fin 2020
- Évolution des investissements dans les énergies renouvelables de 40 millions 2019 à 45.4 millions fin 2020
- Engagement 10 millions USD dans un fond thématique climat en 2021

- Investissement 10 millions USD dans un fond d'impact en 2021

Commentaire de l'Alliance Climatique

- La notion "fonds avec critères ESG" est trop vague pour évaluer l'impact ESG et climatique réel.
- En tout cas, PRESV n'a pas encore annoncé en détail comment elle entend intervenir de manière durable et exhaustive dans les décisions prises dans le cadre du processus d'investissement.
- Elle devrait décider des mesures concrètes qu'elle veut implémenter dans sa sélection des fonds; il faudra appliquer un filtre ESG exhaustif lors de la sélection des entreprises dans le processus d'investissement et/ou procéder à un rééquilibrage substantiel basé sur les critères ESG.
- Lors de la sélection des fonds, il faudrait avoir à disposition ou obtenir, sur toutes les entreprises investies, des données complètes de rating ESG et d'intensité de CO2 afin de pouvoir faire usage de produits présentant la meilleure durabilité et un profil risque/rendement optimal.

Prise en compte des risques climatiques dans le cadre de la politique ESG, respect de l'expertise juridique de NKF

La prise en compte des risques climatiques dans le processus d'investissement fait partie de l'obligation fiduciaire de diligence selon l'expertise juridique du cabinet d'avocats NKE.

PRESV considère les risques climatiques comme faisant partie de sa Charte ESG.

Mesures prises pour décarboniser le portefeuille

Selon la communication précitée d'avril 2021, PRESV investit un total cumulé d'environ 65 millions dans les énergies renouvelables. Cela représente environ 4 % des actifs de PRESV. Par conséquent, PRESV réalise du "Green Impact Investing" au sein du portefeuille mobilier dans les énergies renouvelables sur une échelle significative.

L'Alliance climatique s'abstient de considérer les mesures positives pour le climat dans le portefeuille immobilier. Ceci est dû au fait que les progrès dans ce domaine semblent encore difficiles à quantifier et comparer. Pourtant, il convient de

mentionner que, selon sa communication précitée de mi-2020, PRESV ne possède que des propriétés de la catégorie Minergie et que la plupart est équipée de panneaux solaires photovoltaïques destinées à l'autoconsommation.

Adhésion à des associations de développement durable

PRESV est membre de l'ETHOS Engagement Pool Suisse et du nouvel ETHOS Engagement Pool International.

Engagement effectif pour le climat et exercice du droit de vote à l'étranger (secteurs des énergies fossiles)

En tant que membre de l'ETHOS Engagement Pool International, PRESV participe en particulier depuis juin 2018 au programme d'engagement pluriannuel en cours, qui demande à 8 compagnies d'électricité européennes de se préparer à un avenir pauvre en carbone.

Dans ce contexte, PRESV a envoyé un signal fort aux gouvernements et aux politiciens de tous les pays en signant le Global Investor Statement to Governments on Climate Change. Plus de 630 investisseurs mondiaux, y compris des investisseurs institutionnels de premier plan, demandent que des mesures efficaces soient prises en temps utile pour mettre en œuvre l'Accord de Paris sur le climat. Cette initiative est poursuivie aujourd'hui dans le cadre de la The Investor Agenda, une alliance mondiale qui vise à prendre le leadership dans les domaines de l'Investment, du Corporate Engagement, de l'Investor Disclosure et de la Policy Advocacy.

PRESV est signataire de la Climate Action 100+, des grands investisseurs mondiaux, qui cible les 100 plus grands émetteurs de gaz à effet de serre. Son plan est de "travailler avec les entreprises dans lesquelles nous investissons pour s'assurer qu'elles minimisent et publient les risques, et qu'elles maximisent les opportunités offertes par le changement climatique et la politique climatique,...

Enfin, PRESV est devenue signataire de l'Investor Decarbonization Initiative de ShareAction. Cette initiative d'engagement climatique vise à garantir que les entreprises utilisent 100 % d'énergie renouvelable, augmentent leur efficacité énergétique et passent à la mobilité électrique.

Commentaire de l'Alliance Climatique

- Actuellement, les effets d'un dialogue actif (engagement) avec les entreprises fossiles restent incertains. L'engagement devrait être basé sur des objectifs définis dans le cadre de la gestion des risques et en accord avec la trajectoire de 1,5°C. Une mesure d'impact et une révision périodiques de la stratégie de l'engagement devraient être effectuées, et les résultats en devraient être publiés de manière transparente. Si le modèle du business ne change pas, le désinvestissement est approprié pour des considérations de risque; cela devrait être signalé et publié sous la forme d'un engagement volontaire. En cas d'échec, une sous-pondération progressive de la société fossile dans le portefeuille et/ou des délais de sortie clairs devraient être définis et communiqués de manière transparente.

Mesure de l'empreinte CO2 ou du risque climatique financier avec analyse de scénarios

Aucune intention n'a été publiée pour déterminer la compatibilité climatique en mesurant l'empreinte CO2 ou les pertes potentielles de valeur du portefeuille par une analyse de scénario.

Planification de mesures ultérieures de décarbonisation au niveau du portefeuille

PRESV n'a pas encore annoncé d'intention de préparer un concept défini pour une trajectoire de décarbonisation compatible avec l'Accord de Paris.

Commentaire de l'Alliance Climatique

- Par conséquent, il manque encore une stratégie définie de décarbonisation du portefeuille ; un élément central devrait être la sortie des entreprises d'énergies fossiles qui ne sont pas passées à un modèle commercial durable axé sur les énergies renouvelables.



Conclusion:

Avec son "Green Impact Investing" au sein du portefeuille mobilier dans les énergies renouvelables sur une échelle significative, PRESV a franchi une première étape vers la décarbonisation de son portefeuille.



Tendance 2018-2021:

Évaluation: nettement mieux

- Avec son investissement d'impact sur l'énergie renouvelable, PRESV a franchi une première étape vers la décarbonisation de son portefeuille; celle-ci est accompagnée de sa nouvelle [Charte ESG](#), qui annonce la volonté de s'engager sur une trajectoire – pourtant encore peu définie – de décarbonisation, ainsi que de son Engagement qui inclut également le domaine des énergies fossiles.
- Une extension de l'approche de durabilité – comprise comme l'intégration holistique de notations ESG et des données sur l'empreinte carbone dans le processus de sélection des entreprises – fait toujours défaut.
- Des travaux préparatoires devraient concrétiser dans ce sens la restructuration du portefeuille déjà commencée.
- PRESV devrait appliquer et surveiller de manière proactive l'intégration effective des critères ESG et des risques financiers liés au climat dans le processus d'investissement en sélectionnant des fonds dont il est prouvé qu'ils sont construits selon des critères ESG et de réduction de CO2 de grande portée.